

## ELECTION MUNICIPALE

Le 5 novembre 2017

Avis de scrutin

Avis public est donné aux électeurs de la Ville de Portneuf qu'un scrutin est nécessaire pour l'élection en cours et qu'en conséquence un scrutin sera ouvert;

QUE les personnes mises en candidature à cette élection pour les postes suivants :

Poste de maire :

Monsieur Mario Alain, 349, rue des Chalets, Portneuf

Madame Anick Leclerc, 651, boulevard Gauthier, Portneuf

Poste 1 :

Madame Diane Godin, 35, rue Bellevue, Portneuf

Madame Chantale Hamelin, 111, 2<sup>e</sup> Avenue, Portneuf

Poste 2 :

Monsieur Jean Monfet, 3670, rang de la Chapelle, Portneuf

Monsieur Marc Rivard, 163, rue de la Rivière, Portneuf

Poste 5 :

Monsieur Evelin Auger, 54, 1<sup>re</sup> Avenue, Portneuf

Monsieur Gilles Bédard, 150, rue Saint-Jacques, Portneuf

Poste 6 :

Monsieur Jean-François Bédard, 1171, rue Saint-Charles, Portneuf

Monsieur Bruno Cormier, 375, 1<sup>re</sup> Avenue, Portneuf

De plus, prenez avis que les bureaux de vote par anticipation seront ouverts au Carrefour municipal (500 rue Notre-Dame, Portneuf) de 12h00 à 20h00, le dimanche 29 octobre 2017 et que ces bureaux sont accessibles pour les personnes handicapées.

Que les bureaux de vote, le jour du scrutin, seront ouverts au Carrefour municipal (500 rue Notre-Dame, Portneuf) pour tous les postes de membre du conseil, de 10h00 à 20h00 le dimanche 5 novembre 2017.

Que le recensement des votes sera effectué après la fermeture des bureaux le jour du scrutin, à partir de 20h00 et les résultats seront annoncés au Carrefour municipal le même soir.

Donné à Portneuf, ce 18 octobre 2017

France Marcotte, présidente d'élection